



Fédération
de Paris

Construisons ensemble
une solidarité populaire et durable

**Devenir
partenaire**



L'association en bref

Né en 1945, le Secours populaire français est une association à but non lucratif, qui s'est donné pour mission d'agir partout contre la pauvreté et l'exclusion, et de promouvoir la solidarité sous toutes ses formes. Elle rassemble des personnes de toutes opinions, conditions et origines qui souhaitent faire vivre cette solidarité.

La Fédération de Paris du Secours populaire met en œuvre ces principes sur le terrain, ici à Paris, au travers d'actions d'urgence : maraude, écoute et accueil de jour auprès des

sans-abris, orientation vers les structures d'hébergement ou de santé, aides alimentaire et vestimentaire... Mais également grâce à un accompagnement dans la durée à travers l'accès au logement, à la santé et à l'emploi, l'aide juridique ou administrative, le soutien scolaire ou l'accès aux vacances, à la culture, aux loisirs et au sport. Des besoins tout aussi fondamentaux. L'association coordonne ou soutient également chaque année une dizaine de projets hors des frontières de France, partout où la solidarité est nécessaire. Des projets tous menés en collaboration avec des associations partenaires implantées localement.



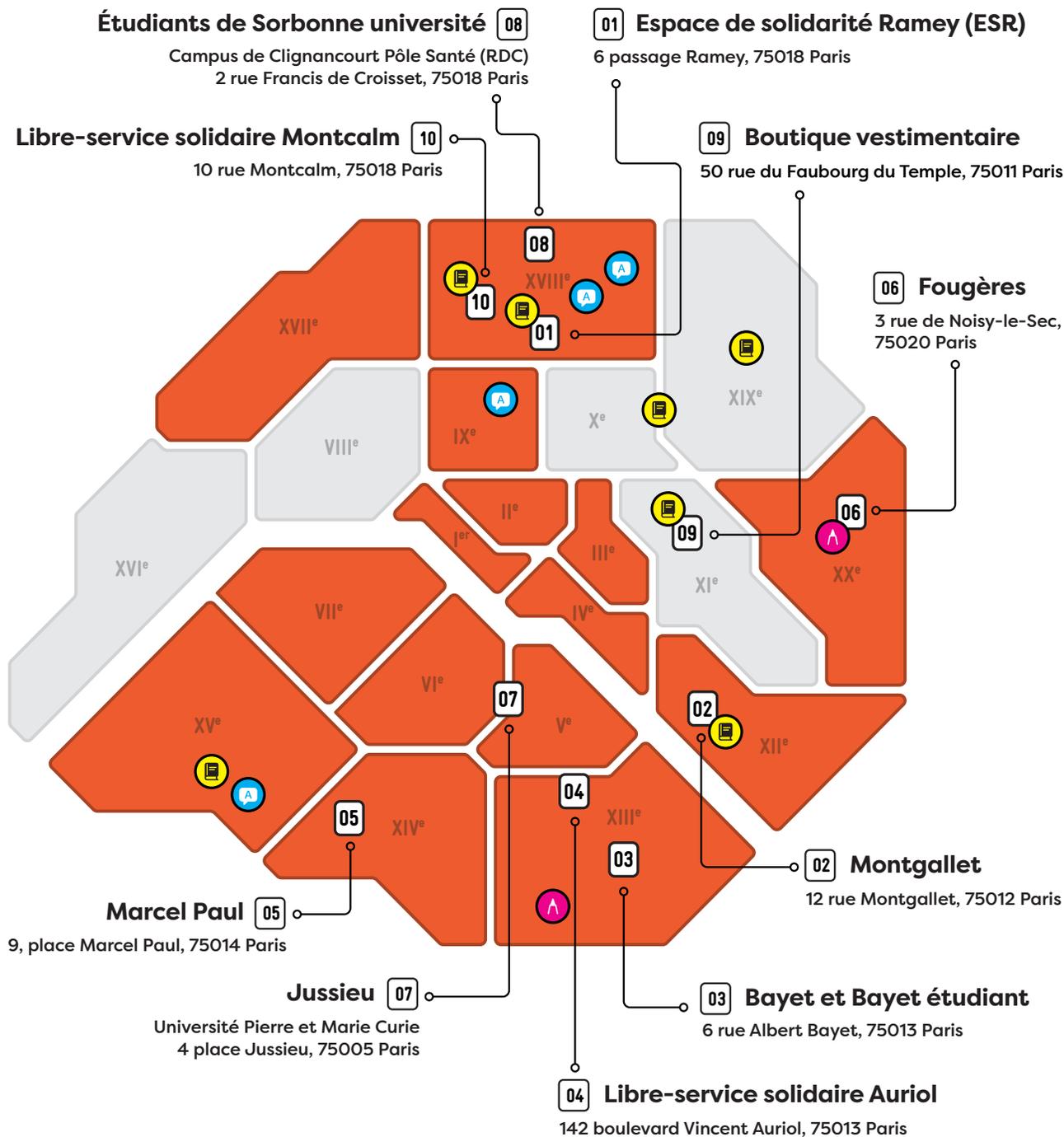
C'est quoi le Secours populaire ?

- Reconnu d'utilité publique
- Déclaré grande cause nationale
- Agréé d'éducation populaire
- Association éducative complémentaire de l'enseignement public
- ONG en statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social des Nations unies
- Habilité à percevoir legs et donations
- Membre fondateur du Comité de la Charte du don en confiance



Nos lieux d'intervention

10 antennes permanentes à Paris



 Arrondissement couvert par les maraudes du Secours populaire

 Arrondissement non couvert par les maraudes du Secours populaire

 Sites d'alphabétisation et d'apprentissage du français hors antennes

 Points d'accès aux droits et permanences d'écrivains publics

 Sites d'accompagnement scolaires hors antennes



Pourquoi devenir partenaire ?



Renforcer votre impact RSE

Devenir partenaires de notre association est une opportunité de renforcer votre impact RSE. Cela vous permet de concrétiser vos valeurs de solidarité à travers des actions tangibles et mobilisatrices pour vos salariés. En vous engageant, vous fédérez vos équipes autour d'événements en lien avec nos projets, offrant ainsi de nouvelles expériences et une image renforcée en tant qu'entreprise citoyenne, responsable vis-à-vis de la société.



Don en confiance

Le Secours populaire est membre du Comité de la Charte du don en confiance, un organisme d'agrément et de contrôle des associations faisant appel à la générosité du public. Il réunit plus de 90 associations et fondations. Il a pour objectif de promouvoir la transparence et la rigueur de la gestion pour permettre le « don en confiance. » Il a élaboré une charte de déontologie et donne son agrément aux organisations qui s'engagent volontairement à la respecter et à se soumettre à ses contrôles.



Donner de la visibilité à votre engagement

Votre engagement constitue une opportunité forte de communication et permet de créer des relations nouvelles avec les partenaires acquis ou potentiels de votre entreprise. Nous sommes à vos côtés pour mettre en lumière vos actions locales.



Forte implantation territoriale

La Fédération de Paris du Secours populaire bénéficie d'un ancrage territorial solide. Elle opère spécifiquement sur le territoire parisien, ce qui lui confère une connaissance approfondie de son public et une capacité à s'adapter aux besoins locaux. En tant qu'acteur reconnu, le Secours populaire offre à ses partenaires l'opportunité de contribuer localement et positivement au sein de leur communauté.



Bénéficiaire d'une défiscalisation

Pour les entreprises, les versements au titre du mécénat ouvrent droit à une réduction d'impôt sur le revenu ou les sociétés égale à 60 % de leur montant, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5 % du chiffre d'affaires HT de l'entreprise, si ce dernier est plus élevé. L'excédent de versement est reportable sur les cinq exercices suivants. Dans le cas de dons matériels ou d'une offre de prestation, le Secours populaire français établit des reçus fiscaux basés sur la valorisation fournie par l'entreprise.

Impact de la Fédération de Paris du Secours populaire en 2023



25 203

personnes aidées



749

nouveaux bénévoles réguliers ou
ponctuels accueillis



10 756

donateurs



4 614

permanences d'accès aux droits
et d'aides administratives



794

tonnes de denrées alimentaires
distribuées



135 380

produits d'hygiène distribués



21

projets de solidarité internatio-
nale dans 16 pays pour plus de
24 000 personnes soutenues



93 221

articles vestimentaires distribués



5,3 M€

de charges d'activité



200

partenaires



95 633

heures de bénévolat



10 736

journées de vacances

Les activités de la Fédération de Paris du Secours populaire

Éducation populaire



Culture, sports et loisirs



Aides administratives et juridiques

Vacances

Accueil de jour



Solidarité monde



Opérations de partage et collecte



Maraudes



Aides matérielles



Choisissez votre façon d'agir

Faire un don financier

Nos partenaires peuvent choisir de financer directement les actions de solidarité de la fédération. Leurs dons permettent de mener à bien les projets, d'en développer de nouveaux, d'accroître notre capacité à répondre aux besoins croissants des personnes accompagnées et de participer au fonctionnement global de l'association.



Mettre à disposition du matériel ou des services

Les dons matériels, comme les denrées alimentaires, les vêtements ou les produits d'hygiène nous permettent de répondre aux besoins essentiels exprimés par notre public. La mise à disposition de locaux ou de véhicules, l'abandon de créance sur une vente matérielle ou de service sont autant de façons de soutenir l'association. Le Secours populaire peut valoriser ces dons en nature via un reçu fiscal.

Relayer nos appels aux dons pour les urgences

Le Secours populaire lance des appels aux dons financiers chaque fois qu'une situation d'urgence survient : inondations, incendies, séismes, conflits... pour apporter de l'aide aux personnes touchées, via les fédérations départementales ou les partenaires à l'étranger. Face à l'augmentation de ces crises, les fonds d'urgences permettent de lancer rapidement des opérations de secours, même avant l'arrivée des dons. Pour contribuer à ces actions, les partenaires peuvent diffuser les appels à la générosité auprès de leurs employés et de leurs clients, ou même les compléter par des dons de l'entreprise.



Mettre en place un produit-partage

Le produit-partage est une opération de communication efficace. Il permet d'associer un produit au Secours populaire, en reversant, pendant un temps donné, une partie du prix d'un bien ou d'un service à l'association en communiquant auprès des clients du partenaire.



Impliquer les salariés

Les employés des entreprises partenaires peuvent s'impliquer auprès du Secours populaire pour soutenir leur politique RSE : une belle manière de créer de la cohésion d'équipe et favoriser une dynamique solidaire. Dans ce cadre, plusieurs façons de s'engager sont possibles.



Collectes matérielles ou financières en entreprise

Les collectes en entreprise permettent aux salariés de s'investir dans un projet commun. Différents types de collectes peuvent être organisés : financière, alimentaire, hygiène, de vêtements ou encore de jouets neufs au moment de Noël.



Organisation de challenge en interne

Les challenges internes, tels que les courses solidaires ou les ateliers de création de kits d'urgences pour la maraude, favorisent la cohésion et la dynamique d'équipe. Ces activités permettent de mobiliser les salariés des organismes partenaires pour soutenir l'association tout en générant un appui financier de la part de l'entreprise. Rendez-vous sur defissolidaires.secourspopparis.org pour lancer votre challenge sport solidaire.



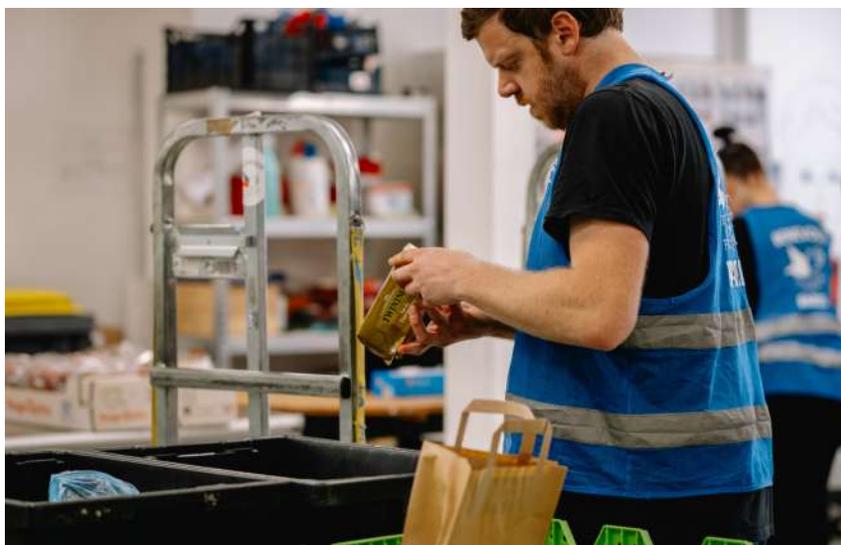
Bénévolat d'entreprise

Les salariés peuvent participer à des actions de solidarité sur le terrain, où le besoin de bénévoles est constant. Nous avons l'habitude d'accueillir les salariés pour des activités telles que des événements de collecte ou de solidarité, participer à la distribution alimentaire et vestimentaire ou encore l'emballage de paquets-cadeaux.



Mécénat de compétences

Les partenaires peuvent également proposer à leurs salariés d'effectuer un mécénat de compétences. Cela permet à l'association de bénéficier de l'expertise des employés mis à disposition, offrant ainsi un potentiel de développement. Ce dispositif est lui aussi, éligible à la déduction fiscale.



Arrondi en caisse

L'arrondi en caisse offre la possibilité aux clients de contribuer à la solidarité en effectuant un micro-don lors de leur passage en caisse. Pour accroître son impact RSE, l'entreprise peut choisir d'abonder ce dispositif.

Ils nous soutiennent

“

Mettre nos talents au service d'une équipe engagée

Dès 2017, nous avons eu à cœur de donner du sens à nos actions. Nous avons pris contact avec la Fédération de Paris du Secours populaire et nous avons conçu une soirée de Noël où tous nos collaborateurs, nos partenaires, nos clients se sont mis au service de familles démunies que nous avons reçues, choyées, régalingées... Des sourires, des rires et des larmes de joie gravés dans nos cœurs et nos esprits. Cela reste encore aujourd'hui pour moi le plus bel événement que nous ayons imaginé et produit. Depuis cette date nous accompagnons le Secours populaire de Paris bénévolement sur la Chasse aux œufs, sur les Pères Noël verts, ou sur la refonte de son identité. Mettre notre audace, nos moyens et nos talents au service d'une équipe comme celle du Secours populaire de Paris et des causes qu'ils défendent est plus que nécessaire ou responsable : c'est *vital*.

Christophe
Dirigeant d'entreprise

“

C'est une longue histoire avec la Fédération de Paris du Secours populaire, plus de vingt ans de partenariat. L'objectif de notre association est l'engagement des collaborateurs sur des actions sociales et sociétales. Tout engagement bénévole entraîne automatiquement des dons financiers au profit de nos associations partenaires.

Nous sommes un pionnier en termes de bénévolat d'entreprise, et nous sommes très sensibles aux actions concernant l'exclusion. Au cours de l'année nous organisons des collectes alimentaires, de produits d'hygiène, de vêtement et participons à de nombreux événements solidaires organisés par le Secours populaire. C'est une fierté de s'engager aux côtés de cette association.

Liliane
Collaboratrice



“

L'Arrondi solidaire

Il y a 15 ans, avec Pierre-Emmanuel, nous avons fait un rêve : et si chaque Français, chaque Française donnait des petits centimes dans son quotidien pour soutenir des causes ? Une sorte d'arrondi solidaire. Ainsi, que ce soit lors du passage en caisse ou sur le bulletin de salaire, l'Arrondi permet aux Français de donner de manière simple et indolore dans des actes de la vie courante. Depuis 2009, plus de 1 000 associations d'intérêt général ont bénéficié de ce dispositif. Nous sommes fiers de compter parmi elles le Secours populaire de Paris qui œuvre au quotidien pour lutter contre toutes les formes d'exclusion ! Grâce à l'engagement de nos entreprises partenaires, la Fédération de Paris du Secours populaire a pu bénéficier du dispositif dès 2012. Depuis, près de 700 000 € ont été collectés au profit de cette formidable association dans cinq enseignes partenaires ! Les enseignes et nos équipes se sont notamment engagées pour la Journée des oubliés des vacances ou l'opération des Pères Noël verts mais également pour soutenir les actions quotidiennes de la Fédération de Paris du Secours populaire.

Olivier
Dirigeant d'entreprise solidaire d'utilité sociale (ESUS)

“

Persuadés du rôle social que joue le café, nous sommes naturellement devenus partenaires du Secours populaire de Paris en 2023. Depuis, c'est plus de 350 000 tasses de café qui ont été offertes aux personnes aidées de l'accueil de jour. Chaque semaine, nous donnons également la possibilité à trois de nos collaborateurs de passer leur vendredi en tant que bénévole au sein d'une épicerie sociale et solidaire. Ce partenariat avec le Secours populaire contribue à apporter de la chaleur et du réconfort aux personnes aidées en leur donnant accès à un produit qui favorise l'échange et le dialogue : le café. Il est également synonyme de fierté et de partage pour nos collaborateurs, qui ont à cœur chaque semaine de s'investir aux côtés des bénévoles de l'association et d'échanger avec les personnes aidées. Être partenaire du Secours populaire donne du sens à notre mission d'entreprise !

Nathalie
Directrice de la communication



“

Notre partenariat avec le Secours populaire de Paris s'inscrit dans l'engagement social de l'entreprise de lutter contre la précarité cosmétique en démocratisant l'accès aux soins des cheveux texturés.

Historiquement, nous avons commencé par le don de produits puis nous avons eu la chance de pouvoir renforcer ce partenariat en faisant participer nos collaborateurs à la distribution alimentaire dans le cadre du bénévolat en entreprise. Cette expérience riche de sens leur a permis d'observer l'impact concret des dons sur les familles aidées et de les sensibiliser en s'engageant personnellement. Nous sommes heureux de voir ce partenariat se pérenniser à long terme.

Coraline
Responsable RSE

“

Des valeurs qui rassemblent

Dans le cadre de sa vision long terme « Ambition 2030 », notre entreprise aspire à un monde plus propre, plus sûr et plus solidaire. Être au côté des bénévoles de la Fédération de Paris du Secours populaire est à ce titre assez naturel. Nous avons démarré notre partenariat avec la Fédération de Paris du Secours populaire en 2018 dans le cadre de l'opération des Pères Noël verts.

D'abord en proposant aux salariés de donner des cadeaux ou de faire des dons, mais également en les incitant à participer sur leurs jours de travail à la récolte des présents chez les différents partenaires de l'opération des Pères Noël verts.

Au fur et à mesure, ce qui était l'initiative RSE de l'entreprise est devenu un rendez-vous incontournable pour nos collaborateurs, jusqu'à devenir un vrai engagement pour nombre d'entre eux. Au fil des ans, notre lien avec la Fédération de Paris du Secours populaire s'est en effet renforcé et enrichi.

Je suis très fier des relations que nos équipes ont construites et je me réjouis que nous ayons dépassé le cadre initial pour avoir des échanges fructueux durant toute l'année autour des valeurs qui nous rassemblent.

Richard
Dirigeant d'entreprise

Comment mesurer votre impact ?



Alimentaire et hygiène

10 500 €

Un mois de distribution de fruits et légumes

2 800 €

Un mois de distribution de couches pour bébé

2 400 €

Un mois de distribution de protections hygiéniques pour les femmes aidées au sein des libre-services solidaires

Aides matérielles

3 000 €

Un mois de distribution de vêtements dans notre boutique solidaire

15 000 €

1000 jouets distribués à l'occasion de la campagne des Pères Noël verts



Vacances

2 000 €

Une journée de vacances à la mer pour 60 personnes

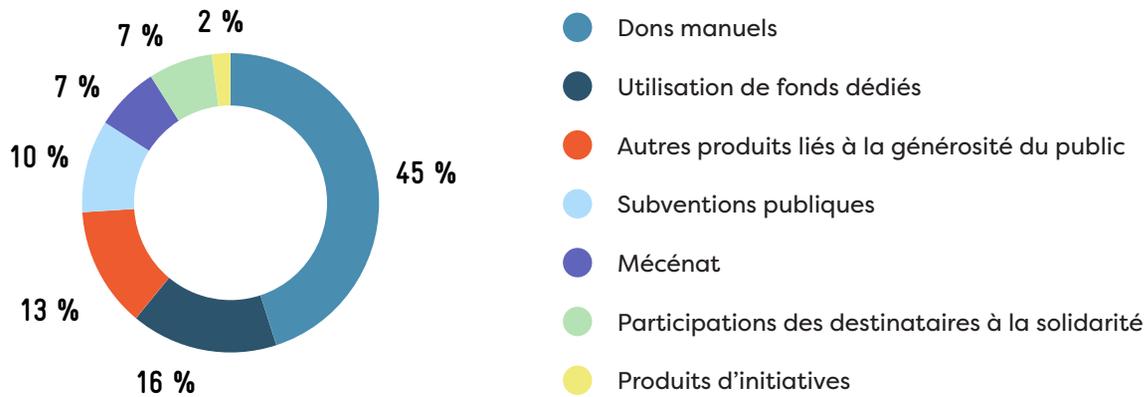
5 000 €

100 journées en centre de vacances

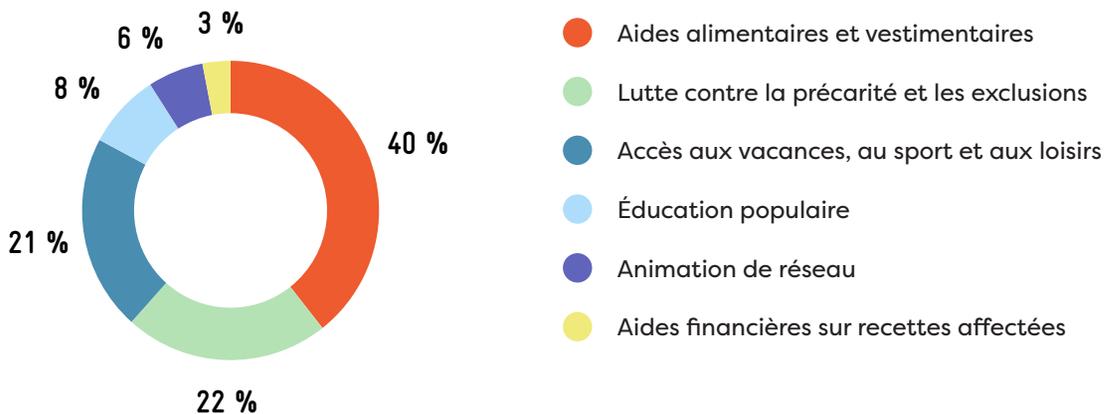


Bilan financier en 2023

Répartition des ressources en 2023 (en €)



Détail des missions sociales en France



Crédits photographiques

Couverture : Secours populaire Île-de-France/Christophe Da Silva ; **page 01** : Romain Fonsanou/Hugo Mazet ; **page 03** : Nicolas Simon ; **page 04** : Antoine Jaussaud ; **page 06** : Secours populaire Île-de-France, Christophe Da Silva/Romain Fonsanou/Antoine Jaussaud/Matthias Filippini ; **page 07** : Fédération de Paris du Secours populaire/Nicolas Simon/Antoine Jaussaud ; **page 08** : David Saravia/Hugo Mazet/Unsplash, Mahmoud Suleiman ; **page 09** : Nicolas Simon/Hugo Mazet/RUN 4 FFWPU ; **page 10** : Romain Fonsanou ; **page 11** : Nicolas Simon ; **page 12** : Nicolas Simon/Antoine Jaussaud/Clément Boulet.



*Tout ce qui
est humain
est nôtre*

Contacts

**Responsable administratif
et financier**

admin.finances@secourspopparis.org
01 53 41 39 39

Chargé de mission collectes et partenariats

partenariats@secourspopparis.org
07 84 87 09 89

Chargé de mission bénévolat

benevolat@secourspopparis.org
01 53 41 39 39